

La lettre du site Natura 2000 et Ramsar des Marais de Sacy

Le mot du Président du Comité de pilotage Natura 2000 et du Comité de suivi Ramsar

Vous avez été nombreux à répondre à notre invitation du 2 décembre 2017 partageant avec nous la satisfaction de la labellisation Ramsar.

Le document d'objectif Natura 2000 liste les habitats et les espèces remarquables. Toutes les actions réalisées dans ce cadre sont liées à cette présence. La labellisation, quant à elle, nous invite à considérer l'ensemble de la zone humide, sa fonctionnalité et sa pérennité.

Les niveaux d'eau trop fluctuants, le changement et les aléas climatiques, le boisement des lisières nous imposent un nouveau défi. Nous le reliaisons par le dialogue, le partage d'une vision globale du site, la solidarité entre les propriétaires et les occupants, ainsi que l'aide de nos partenaires.

Notre rôle d'animateur est de préserver les activités mais en les intégrant au sauvetage de tout le marais.

Raoul CUGNIERE

Président du COPIL Natura 2000 et du comité de suivi Ramsar

L'éditorial

Lors du Comité de Pilotage Natura 2000 du 13 octobre 2015, le Syndicat Mixte des

Marais de Sacy a été réélu structure porteuse pour la mise en œuvre du Document d'objectif (appelé un DocOb) sur le site Natura 2000 des Marais de Sacy pour une durée de 3 ans. Le Syndicat est dit opérateur et ce depuis 2009. En 2011, il porte l'animation de la mise en œuvre du DocOb grâce au recrutement d'un ingénieur dont 25% de son temps est dédié à cette animation Natura 2000. En 2015, le Comité de suivi Ramsar est intégré au Comité de pilotage Natura 2000.

Le travail d'animation du Syndicat est centré sur la concertation et l'information de terrain qu'il réalise auprès des acteurs du territoire. Les Marais de Sacy ont de ce fait pleinement bénéficié des aides européennes et nationales, permettant non seulement de répondre aux obligations de l'Etat vis-à-vis de la Communauté Européenne mais également d'améliorer les pratiques sur les marais.

LES DISPOSITIFS NATURA 2000 ET RAMSAR

Natura 2000 représente la principale politique européenne de préservation de la biodiversité caractéristique de notre continent ou la plus remarquable. Des listes d'habitats naturels et d'espèces animales et végétales ont été établies pour l'ensemble des pays membres selon les directives européennes oiseaux et habitats, faune (hors oiseaux) et flore. En France, les sites Natura 2000 terrestres et marins sont au nombre de 1 776 pour une surface totale de 193 771 km². En Hauts-de-France, ce chiffre est de 89 sites qui couvrent 3,7 % de la surface terrestre régionale.

Ramsar est une convention adoptée le 2 février 1971 relative aux zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau et étendue aujourd'hui à d'autres critères notamment d'autres espèces animales et végétales. Cette labellisation engage les Etats signataires à la conservation et à l'utilisation durable de leurs milieux humides, et prévoit la création d'un réseau mondial de zones humides : les sites Ramsar. La France a labellisé 48 sites Ramsar en métropole et outre-mer pour une superficie totale d'environ 3,65 millions d'hectares. Ce sont de véritables vitrines de la diversité des milieux humides français. Le Marais audomarois, la Baie de Somme, les Marais de Sacy et les Vallées de la Somme et de l'Avre sont les 4 sites labellisés en Hauts-de-France.

UN TERRITOIRE D'INTERÊT MONDIAL ET EUROPEEN

Les Marais de Sacy comprennent un certain nombre d'habitats naturels et d'espèces notamment animales qui relèvent de la directive européenne habitats, faune et flore et de la convention Ramsar. Ils ont été de ce fait retenus dans la liste des sites que la France a présentés à la Commission européenne pour intégrer ce vaste réseau de sites européens Natura 2000 et présentés à la labellisation Ramsar. Les Marais de Sacy sont officiellement site Natura 2000 depuis 2010 et zone humide d'importance internationale au titre de la convention Ramsar depuis 2017.



Secteur à l'est des marais vu du ciel



Les Marais de Sacy



Le principal outil de ce dispositif est le contrat Natura 2000 qui assure des financements pour des travaux de restauration et d'entretien des sites. Sur les Marais de Sacy, une surface totale de cent hectares a bénéficié de ce type de contrats. Les travaux réalisés permettent globalement de rouvrir les Marais de Sacy et de ce fait améliorer les pratiques des usages, notamment la chasse au gibier d'eau.

La charte Natura 2000, étant signée pour montrer son engagement vers de bonnes pratiques sur les marais, il a été proposé de la mettre en annexe à tous les renouvellements des baux communaux de chasse.

Types de contrats



Travaux de déboisement par arrachage essentiellement de saules



Travaux de fauche d'une prairie humide



Travaux de pose de clôtures pour du pâturage extensif d'entretien



Travaux de curage d'une mare de chasse

L'AVENIR DE NATURA 2000 SUR LES MARAIS

Un rapport sur l'évaluation des politiques publiques a montré l'intérêt du modèle de contractualisation opté par la France. Malgré les baisses de crédits, l'animation sur les marais continue toujours notamment pour réaliser des travaux d'ouverture. A l'instar du Conseil départemental de l'Oise avec son troupeau de vaches et de chevaux camarguais, le Syndicat s'est lancé dans la pérennisation des travaux réalisés notamment par le pâturage par les buffles domestiques, espèces adaptées aux conditions très humides des marais.



LA RUBRIQUE DES EXPERTS DES MARAIS

Conservatoire d'espaces naturels de Picardie



Rainette arboricole

En termes de biodiversité, les Marais de Sacy sont un des cœurs de nature de l'Oise et constituent le plus grand et le mieux conservé des bas-marais du département. La diversité et la rareté des espèces de flore, de faune et de champignons sont ici exceptionnelles. La richesse de ce patrimoine a largement contribué à sa reconnaissance internationale via le label RAMSAR. Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie intervient sur les marais à plusieurs titres. Il participe à la gestion écologique de plusieurs propriétés (communales et privées) en concertation avec les usagers et mobilise des fonds pour la réalisation de travaux de restauration et d'entretien. Il intervient également en tant qu'assistant scientifique et technique auprès du Syndicat pour l'animation Natura 2000. Le Conservatoire contribue également à l'amélioration continue des connaissances sur les marais par le biais d'études thématiques et de suivis sur les habitats et les espèces particulièrement menacées ou indicatrices.

Thomas CHEYREZY, Chargé d'études

Fédération Départementale des Chasseurs de l'Oise

Les Marais de Sacy sont un site majeur pour les Anatidés et les Limicoles. Des suivis auprès des chasseurs de gibier d'eau y sont effectués, qu'il s'agisse d'observations directes faites sur le terrain ou de la connaissance des prélèvements. 37 huttes immatriculées pour la chasse de nuit au gibier d'eau sont présentes sur les marais et 54% d'entre elles sont en activité, les autres ne pratiquent que la passée. Pour la saison 2016/2017, le Canard colvert, la Sarcelle d'hiver, le Canard souchet et le Canard siffleur représentent 86,5% des prélèvements du secteur. Mais l'on rencontre également d'autres espèces, telles que le Canard pilet, le Fuligule milouin, Fuligule morillon, le Canard chipeau, la Sarcelle d'été en début de saison de chasse, et les trois oies. Les prélèvements équivalent à une moyenne de 1,87 pièces prélevées par nuit huttee. Les platîères aménagées par les chasseurs accueillent la Bécassine de marais et la Bécassine sourde. Mais la Bécassine double, espèce protégée, est également observée par les chasseurs locaux. Vanneau huppé et Pluviers dorés sont bien présents, tout comme le Chevalier aboyeur, le Chevalier gambette et le Courlis corlieu. Une grande diversité d'espèces est donc observée avec des fluctuations plus ou moins importantes selon la migration.

Sylvia DUMONT, Coordinatrice migrateurs terrestres et aquatiques - Zones humides



Hutte de chasse aux Marais de Sacy

Station Ornithologique des Marais de Sacy



Séance de baguage dans les Marais de Sacy

Les Marais de Sacy constituent une voie importante de migration entre le Bassin Parisien et le Plateau Picard pour l'avifaune. Situé sur un axe Nord/Sud pour les migrateurs transsahariens, les Marais de Sacy représentent une zone de repos et de nourrissage. De plus, la présence de milieux originaux, comme les grandes roselières inondées et les prairies humides, permettent la nidification d'espèces typiques des zones de marais, dites paludicoles. C'est pourquoi, la Station Ornithologique des Marais de Sacy est implantée depuis 1972 et travaille en étroite collaboration avec le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris. Elle recueille des informations sur les différentes espèces d'oiseaux présentes sur le site, l'évolution numérique de ces populations et sur leurs déplacements. La station joue ainsi le rôle d'observatoire de la faune aviaire des marais. 180 espèces d'oiseaux ont ainsi été comptabilisées pendant ces phases de migrations et plus de 110 espèces y nichent. On y observe l'évolution et la régression d'espèces en fonction de la dynamique des milieux et du changement climatique.

Michel DATIN, Président et ornithologue



On en parle ...

La biodiversité

Elle est aujourd'hui au cœur des débats. Depuis 2016 en France, il y a maintenant une loi qui affiche clairement la reconquête de la biodiversité. Les sites Natura 2000 et Ramsar sont perçus comme des cœurs de biodiversité. Mais qu'est-ce que réellement la biodiversité ? Chacun en a sa définition suivant sa propre sensibilité.

Une vision très complète nous est proposée par Bernard CHAVASSUS-AU-LOUIS, président de l'association Humanité et Biodiversité, qui présente la biodiversité par 3 images parlantes : l'iceberg, l'orchestre et la bicyclette.

Tout d'abord, l'iceberg, parce que la face cachée de la biodiversité est de loin la plus importante : 90 % des organismes vivants sur notre planète sont invisibles à l'œil.

Ensuite, l'orchestre, parce que la musique n'est possible que si les instruments jouent ensemble. Les relations entre les individus sont au moins aussi importantes que les individus eux-mêmes.

Et enfin, la bicyclette, parce que la biodiversité est un processus qui évolue en permanence et dont il faut préserver la dynamique.

Voilà une définition qui replace tout l'intérêt de préserver notre belle biodiversité des marais !



Un peu d'histoire

Les Marais de Sacy n'ont pas toujours été reconnus comme un milieu naturel remarquable !

Lac sous Jules César (nommé Longua aqua signifiant « Longue eau » et ayant donné le nom à Saint-Martin-Longueau), ils ont évolué vers des marécages que des chefs d'état quelque peu guerriers, Henri IV d'abord, Napoléon 1^{er} ensuite ont voulu assécher pour les rendre fertiles pour nourrir gens et bétail. Au XIX^{ème} siècle, si quelques hommes de science y ont bien détecté quelques plantes rares, l'exploitation de la tourbe prit le dessus.

Une prise de conscience plus forte de la biodiversité s'est manifestée après le rejet, dans les années 1970, d'un projet de lac avec une base de loisirs proposé par quelques promoteurs fortunés.

En 1997, les élus des communes riveraines ont pris en main le destin des marais en créant l'Association des communes des Marais de Sacy. Convaincue par des études scientifiques confortant un patrimoine naturel remarquable, mais fragile s'il n'était pas correctement géré, l'association s'est transformée en Syndicat Intercommunal des Marais de Sacy, puis renforcée par l'arrivée du Département de l'Oise, en Syndicat Mixte des Marais de Sacy en 2010.

Entre-temps le Syndicat Intercommunal et le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie s'étaient attachés à répondre à l'Etat sur la faisabilité européenne Natura 2000, ce qui fut traduit par un document d'objectifs en 2005 et une consécration gouvernementale en 2010.

Crédibilité assurée, le Syndicat put bénéficier de financements français et européens, engager des travaux de restauration et d'entretien des marais en complément des travaux des propriétaires et locataires et mettre ainsi en exergue les richesses des marais.

Le 9 octobre 2017, le site des Marais de Sacy est labellisé Ramsar et fait partie des plus belles zones humides mondiales.

Claude CWIKLINSKI, Délégué titulaire de Monceaux

La parole aux acteurs

Si vous vous promenez aux alentours des Marais de Sacy-le-Grand, vous rencontrerez les habitants de ces lieux. Ils vous diront tous qu'ils sont amoureux de leurs marais et tous avec des raisons différentes.

J'avais 6 ans lors de mes premières initiations, il y a 70 ans de cela. Mon grand-père m'avait acheté de hautes bottes, équipement obligatoire pour aller se promener aux marais. Arrivé près du bois, il me prit par la main et me dit : « Reste bien sur le chemin et ne t'en écarte pas, tu pourrais tomber et t'enfoncer dans la tourbe. » Quel frisson ! J'ai maintenant le plaisir d'entretenir ce petit coin de marais. J'y ai appris à observer, écouter, sentir. Par l'originalité des lieux tous les sens sont en éveil.

Je me souviens de 3 gros saules têtards alignés sur le chemin. Chaque matin en allant au travail, les cressonniers prélevaient de longues pousses fines et souples pour botteler le cresson. Quelle dextérité pour bien serrer les bottes ! Aujourd'hui 2 saules ont disparu et je salue le troisième à chacun de mes passages.

Je me souviens des vols de colverts, sarcelles, siffleurs qui quittent les marais pour aller se nourrir dans les champs voisins. Je me souviens, au crépuscule, les chants des oiseaux qui peu à peu s'éteignent, les derniers à se taire sont toujours les corbeaux et les corneilles. Puis le silence...

Je me souviens du premier envol d'un jeune cygne. Il prit courageusement son élan, courut sur le plan d'eau mais ayant mal évalué la distance, il finit sur la berge. Tout penaud, il fit lentement le tour du plan d'eau pour cette fois faire un décollage royal que j'ai applaudi.

Je me souviens d'une nuit d'hiver avant l'aube. Tout était noir et calme. Un vent froid se leva et comme par enchantement tout devint blanc : les roseaux, les saules, les herbes. Magique et magnifique. Et quelques minutes plus tard une pâle lueur s'éleva à l'est et tout le givre disparut. Le chant des oiseaux s'éleva : la matinée venait de commencer.

Je me souviens de l'explosion des roselières au printemps.

Je me souviens du chant « harmonieux » des nombreux batraciens.

Je me souviens du couple de martin-pêcheur fidèle à son nid depuis des années.

Mais je ne vois plus les libellules bleues et rouges qui dansaient sur l'eau et les roseaux.

Un propriétaire des Marais de Sacy